

## AIDE A LA GESTION COMPTABLE

<b>Assistance comptable</b>	<p>Solution alternative ponctuelle, l'assistance comptable permet au syndic de se diriger sereinement vers une complète autonomie.</p> <p>Le syndic bénévole relate dans un <b>cahier d'assistance comptable</b> (version papier ou informatique) toute la vie comptable de la copropriété (appels de fonds, règlements fournisseurs, factures, etc.).</p> <p>A partir de ces éléments, <b>Copropriété-Services fournis les différents documents comptables</b> : grand livre, balance générale, sans oublier annexes comptables imposées par le décret du 14 mars 2015 et devant être jointes <b>OBLIGATOIREMENT</b> aux convocations d'assemblées générales ordinaires pour pouvoir approuver les comptes.</p>	<p><a href="https://arc-copro.fr/outils-services/assistance-comptable.html">https://arc-copro.fr/outils-services/assistance-comptable.html</a></p>	<p>Tarification sur devis en fonction du nombre de lots</p>
<b>Logiciel comptable Simply Syndic</b>  	<p>Simple, efficace, élaboré et mis à jour régulièrement suite aux retours d'utilisation des adhérents, il permet de générer les appels de fonds, le grand livre comptable, les annexes comptables réglementaires et OBLIGATOIRES, etc.</p> <p>La tâche du syndic est essentiellement la saisie des opérations (factures, règlements, etc.).</p> <p>Une maintenance/assistance est présente en cas de difficultés.</p> <p>Il existe deux versions, la version logicielle et la version en ligne. Cette dernière a l'avantage d'être complétée par un module assemblée générale qui permet de préparer et tenir les assemblées générales en toute sécurité juridique.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Simply syndic en ligne</b>  <a href="https://arc-copro.fr/documentation/vous-attendiez-nous-lavons-fait-simply-syndic-version-ful-web">https://arc-copro.fr/documentation/vous-attendiez-nous-lavons-fait-simply-syndic-version-ful-web</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Mise à jour 2020</b>  <a href="https://arc-copro.fr/documentation/evolution-du-logiciel-simply-syndic-full-web-laccent-sur-les-contrôles-pour-une">https://arc-copro.fr/documentation/evolution-du-logiciel-simply-syndic-full-web-laccent-sur-les-contrôles-pour-une</a></p>	<p>Abonnement annuel en fonction du nombre de lots A partir de 336 €/an</p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_full_web_2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_full_web_2019.pdf</a></p>
		<p><b>Simply syndic logiciel à l'achat</b></p> <p><b>Maintenance technique et comptable optionnelle et mise à jour</b></p> <p><b>Version de démonstration « logiciel » disponible pendant 30 jours :</b>  <a href="http://WWW.LOGIA.FR/LOGIA2_WEB/fr/SIMPLYSYNDIC.EXE">WWW.LOGIA.FR/LOGIA2_WEB/fr/SIMPLYSYNDIC.EXE</a></p>	<p>A partir de 190 €/logiciel + maintenance et mise à jour optionnelles dès 215€/an</p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_classique_2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_classique_2019.pdf</a></p>
		<p><b>Coaching simply syndic (en séance de demi-journée)</b>  <a href="https://arc-copro.fr/documentation/syndics-benevoles-utilisateurs-de-simply-syndic-ou-en-devenir-la-prestation-de">https://arc-copro.fr/documentation/syndics-benevoles-utilisateurs-de-simply-syndic-ou-en-devenir-la-prestation-de</a></p>	<p>250 € les 4 demi-journées de formation (350 €, les 6)</p>
<b>Assistance à la reprise de comptabilité syndic sortant</b>	<p>Dans le cas d'un changement de syndic, le syndic entrant est tenu de commencer sa comptabilité avec les données comptables remises par le syndic cédant. Parfois, des syndics</p>	<p><a href="https://arc-copro.fr/documentation/syndic-benevole-comment-effectuer-la-reprise-comptable-de-votre-immeuble">https://arc-copro.fr/documentation/syndic-benevole-comment-effectuer-la-reprise-comptable-de-votre-immeuble</a></p>	<p>Tarification sur devis en fonction du nombre de lots et des problématiques</p>

	<p>indélicats (professionnels ou non) remettent des documents d'arrêté de comptes illisibles ou incohérents. Le nouveau syndic doit donc être vigilant vis-à-vis des documents d'arrêté de comptes remis par le précédent syndic, afin de pouvoir effectuer la reprise des comptes.</p>		
<p><b>Analyse comptabilité : Simple consultation ou contrôle</b></p>	<p>L'analyse souhaitée peut porter sur tous sujets comptables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- * Analyse d'un grand livre et/ou des annexes comptables ;</li> <li>- * Recherche des anomalies existant dans les documents comptables fournis par un ancien syndic ;</li> <li>- * Aide à la reprise comptable des éléments d'un ancien syndic pour un syndic non professionnel ;</li> <li>- * Validation des documents comptables émis par un syndic non professionnel</li> <li>- Sur demande, une note de synthèse peut être rédigée par le contrôleur : il s'agit d'un simple récapitulatif des points traités lors du rendez-vous.</li> </ul>	<p><b>Consultation comptable</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/07/SIMPLES_CONSULTATIONS_COMPTABLES_SUR%20RDV_26juil2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/07/SIMPLES_CONSULTATIONS_COMPTABLES_SUR%20RDV_26juil2019.pdf</a></p>	<p>3 fois par mois sur rendez-vous 102 €/heure, durée selon le nombre de lots principaux</p>
	<p>Pour un exercice donné, il s'agit du <b>contrôle</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>des annexes comptables ;</b></li> <li>- <b>de la balance des comptes.</b></li> </ul> <p>Ce contrôle ne comporte <b>pas de vérification de la gestion.</b></p> <p>Il ne porte que sur les éléments comptables (y compris le respect de la réglementation applicable).</p> <p>En résumé, il s'agit typiquement du contrôle des documents comptables de l'ensemble d'un exercice afin de déterminer leur exactitude.</p> <p>Il est tout particulièrement adapté aux syndicats non professionnels adhérents à l'ARC et qui souhaitent faire valider leurs comptes pour un coût raisonnable.</p> <p>Ce contrôle doit se situer normalement entre l'arrêté de l'exercice par le syndic et l'envoi des convocations de l'assemblée générale.</p>	<p><b>DIAGNOSTICS COMPTABLES AVEC COMPTE-RENDU</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/outils-services/diagnostics-comptables-avec-compte-rendu.html">https://arc-copro.fr/outils-services/diagnostics-comptables-avec-compte-rendu.html</a></p>	<p>Sur rendez-vous</p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf</a></p>

	<p><i>Pour un exercice donné, il s'agit du <b>contrôle</b> :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>- de l'ensemble des postes de charges courantes ;</i></li> <li><i>- des bilans des travaux et opérations exceptionnelles ;</i></li> <li><i>- de l'état financier.</i></li> </ul> <p><i>Ce contrôle porte sur les éléments comptables (y compris le respect de la réglementation applicable) mais aussi sur les éléments de gestion. Ces deux aspects sont indissociables : ainsi, le contrôleur analyse les pièces administratives, juridiques, comptables et techniques de la copropriété.</i></p> <p><i>En résumé, il s'agit typiquement du contrôle de l'ensemble d'un exercice afin de déterminer très précisément ce que l'assemblée générale appelée à examiner les comptes va pouvoir (ou non) approuver, de manière motivée, tout en préconisant des améliorations ou des changements nécessaires dans la gestion et la comptabilité de la copropriété.</i></p> <p><i>Ce contrôle doit se situer normalement entre l'arrêté de l'exercice par le syndic et l'envoi des convocations de l'assemblée générale.</i></p>	<p><b>Contrôle des comptes annuels avec contrôle adapté à la gestion bénévole</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/wysiwyg/documents/2019/2019-05/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/wysiwyg/documents/2019/2019-05/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf</a></p>	<p>Sur rendez-vous  <a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pieces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pieces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf</a></p>
--	---	--	---